Le marché du carbone du Québec

HEC

26 novembre 2020

Stéphane Legros
Coordonnateur
Direction du marché du carbone

Votre gouvernement

Québec

1. Mobilisation et choix du mécanisme de tarification

Votre gouvernement

Québec

Mobilisation en matière de lutte contre les changements climatiques (LCC)

- Début des années 2000: La LCC devient une priorité
- 2006: Structuration et intensification de l'action
  - Mise en œuvre du premier Plan d'action sur les changements climatiques (PACC) (2006)
  - Instauration de la redevance annuelle au Fonds vert (2007)
- Adoption de cibles de réduction de GES:
  - 2012: 6 % sous 1990 (2007)
  - 2020: 20 % sous 1990 (2009)
  - 2030: 37,5 % sous 1990 (2016)

Approche intégrée de LCC

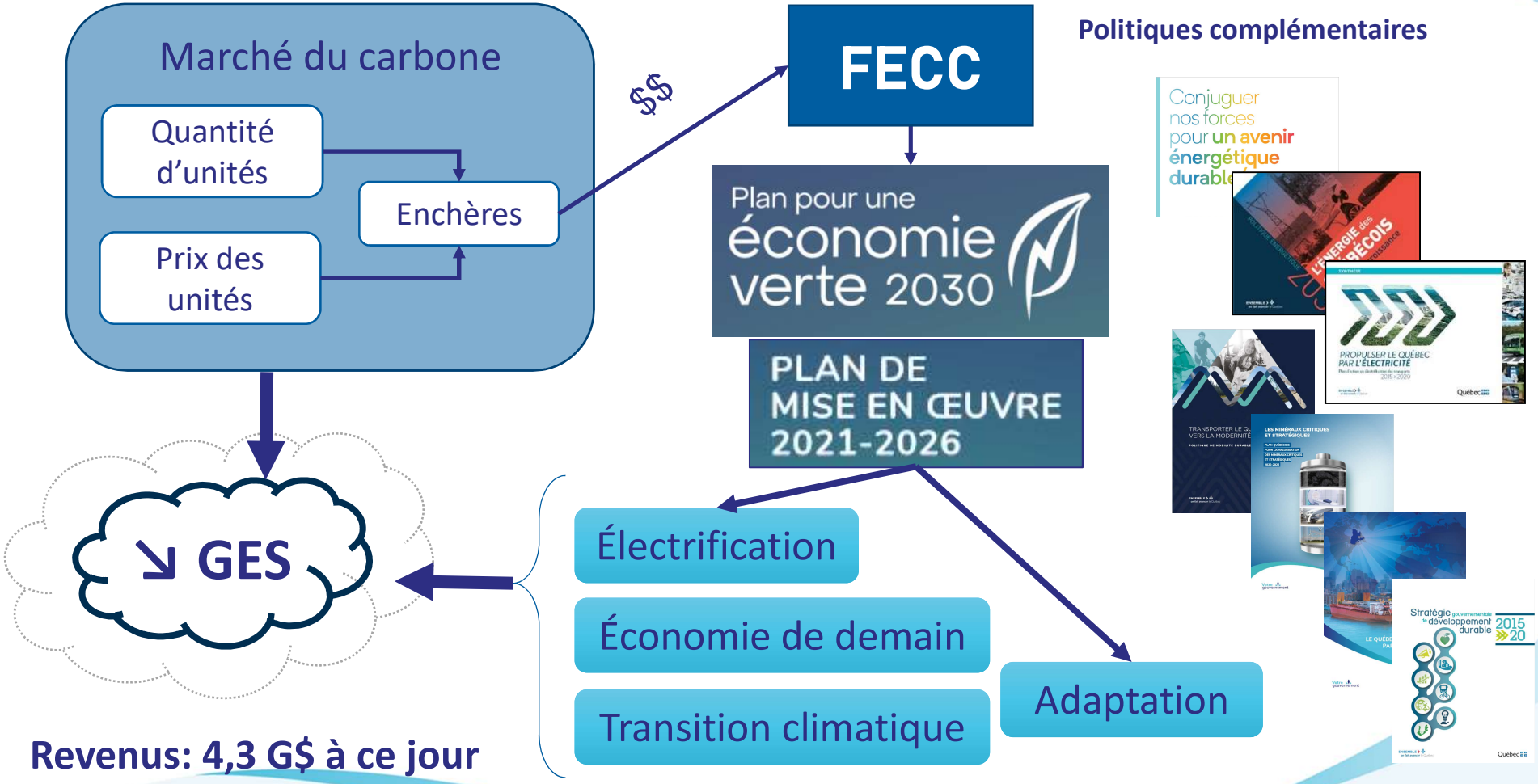

Revenus: 4,3 G$ à ce jour

Budget: 6,7 G$ sur 5 ans
Transport: 3,6 G$
Industrie: 768 M$
Bâtiments: 571 M$

Votre gouvernement

Québec

Cibles et défis

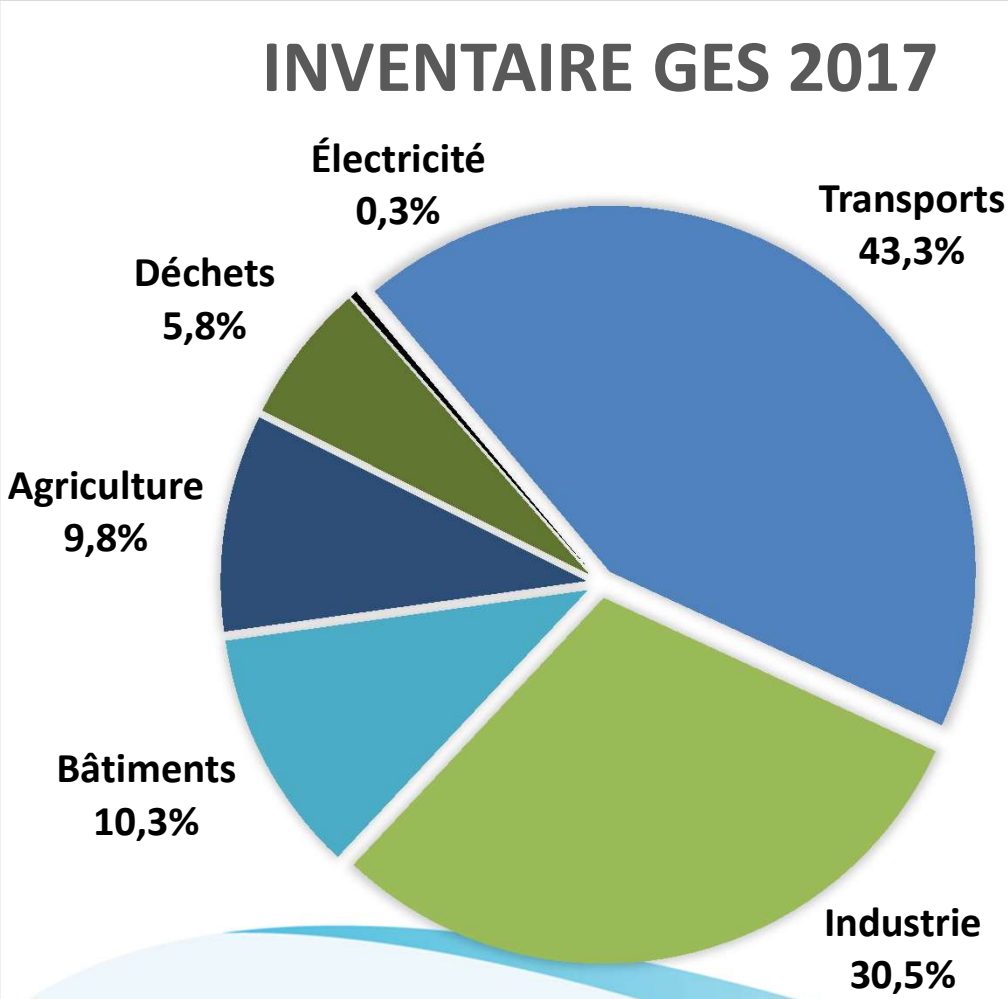

Total GES : 78 635 kt éq. CO_2 (2017)
Population : 8,5 millions (2019)
PIB par habitant : 43 713 $US PPA (2018)

Votre gouvernement

Québec

Options de tarification carbone: exemples de systèmes canadiens

- **Taxe carbone** (ex.: C.-B. et Canada): réductions des émissions résultant de changements de comportements en raison de la hausse des prix; aucune limite d'émission.

- **Cibles d'intensité** - *baseline and credit* (ex.: Alberta) et système de tarification fondé sur le rendement (ex.: Canada): imposition de cibles de réduction des émissions par unité de production (intensité); coût carbone s'applique au-delà d'une cible d'intensité GES par unité de produit; aucune limite d'émission.

- **SPEDE** (ex.: WCI): le coût carbone est établit par le marché, il s'ajuste afin de réaliser la dernière réduction requise pour atteindre une cible; émissions limitées sur la période.

Efficacité et intégrité environnementale

- Les **plafonds annuels** imposent une limite au niveau global d'émissions de GES des sources visées

- Le SPEDE « a l'avantage d'offrir **une meilleure garantie** que la taxation pour réduire les quantités d'émissions »
  Sir Nicholas Stern, *The Politics of Knowledge*, 2009, chapitre 6.

- Un système applique une **solution** qui a déjà **fait ses preuves**

- Le SPEDE vise à réduire les émissions de GES au **meilleur coût possible** : plus sa portée et son marché sont étendus, plus il est efficace

2. Développement et mise en œuvre du SPEDE

Votre gouvernement

Québec

La Western Climate Initiative (WCI)

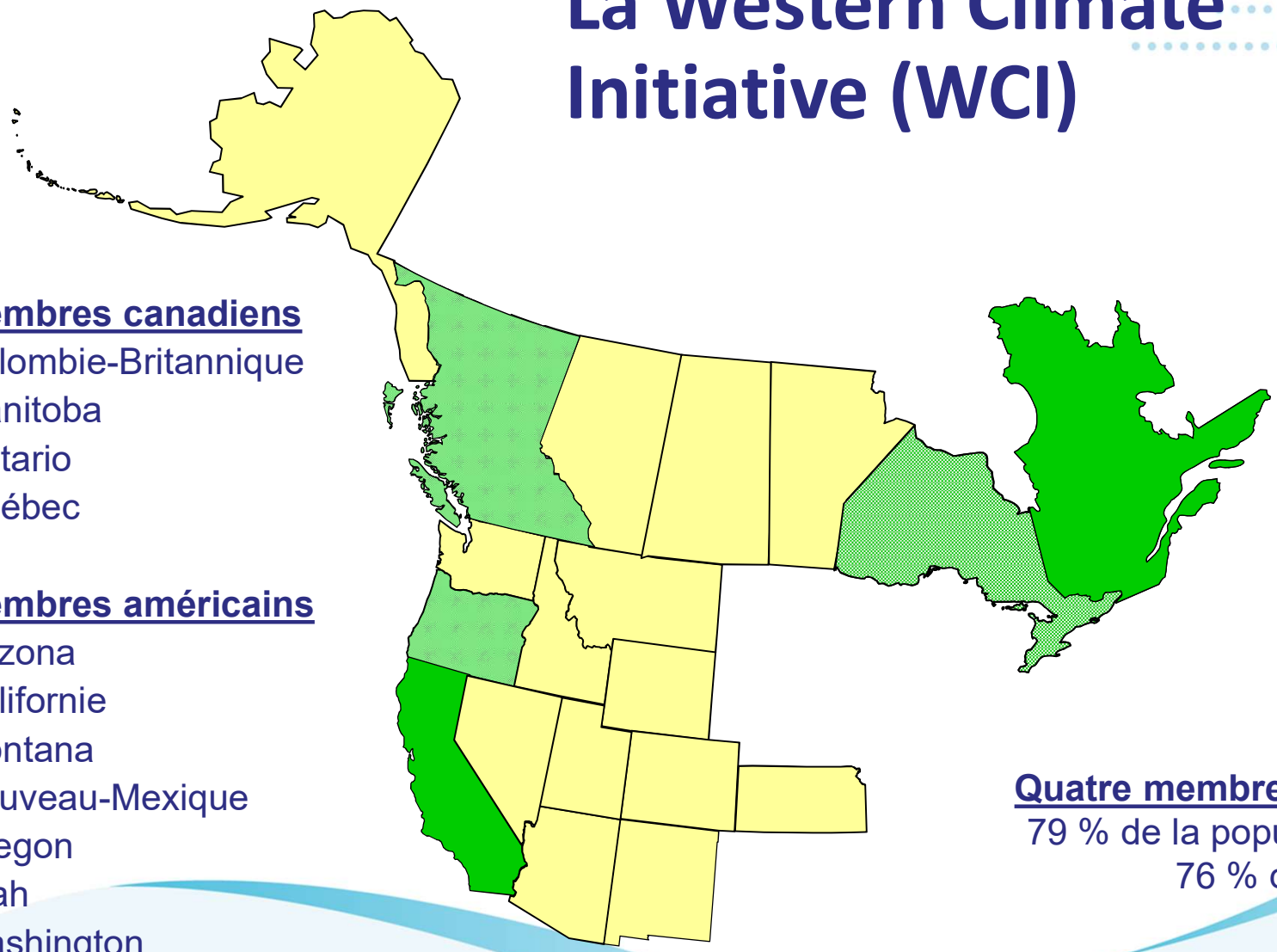

Membres canadiens
Colombie-Britannique
Manitoba
Ontario
Québec

Membres américains
Arizona
Californie
Montana
Nouveau-Mexique
Oregon
Utah
Washington

Quatre membres canadiens
79 % de la population (2010)
76 % du PIB (2009)

Votre gouvernement

Québec

Les plafonds annuels 2013-2030

- Point de départ des plafonds 2013-2020: meilleur estimé des émissions couvertes 2013 et 2015
- Points d'arrivés (plafonds 2020 et 2030): déterminés en fonction des cibles de réduction 2020 et 2030 du Québec
- Pour 2021-2030, un plafond 2020 ajusté en fonction de l'utilisation de nouveaux PRP et d'une mise à jour de la couverture du SPEDE.

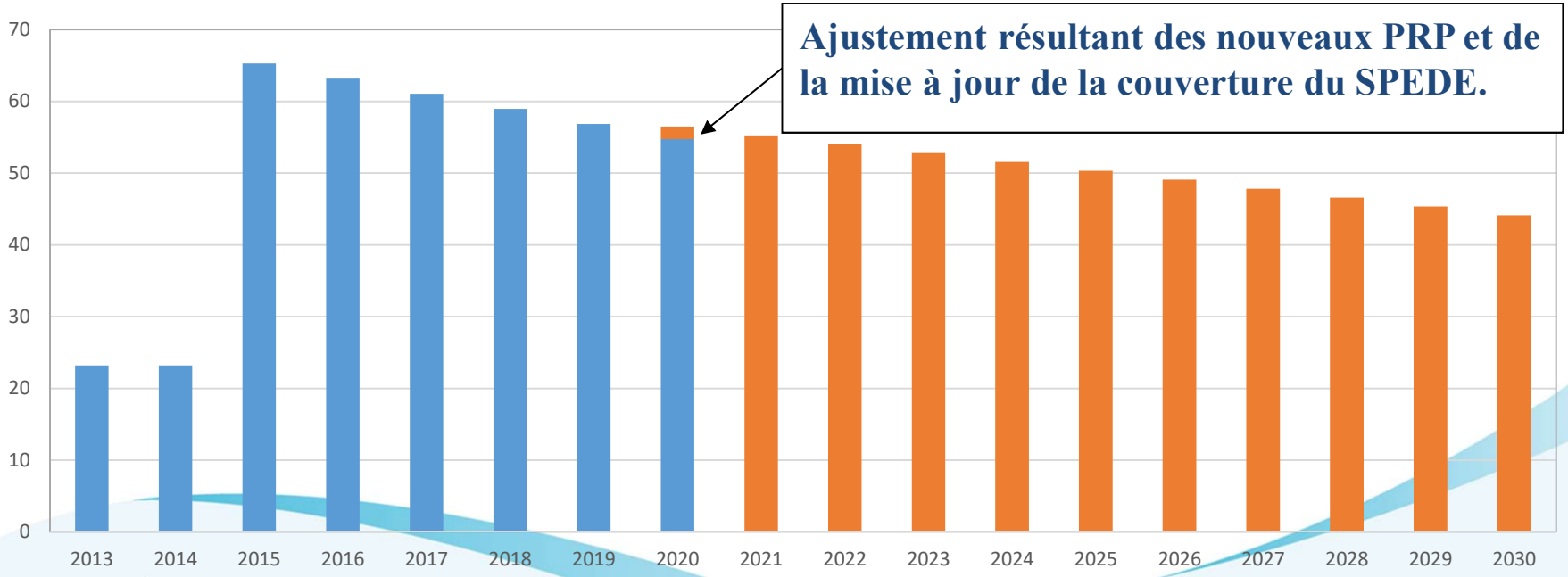

Votre gouvernement

Québec

Effet de la liaison: combiner plafonds et responsabilité des réductions

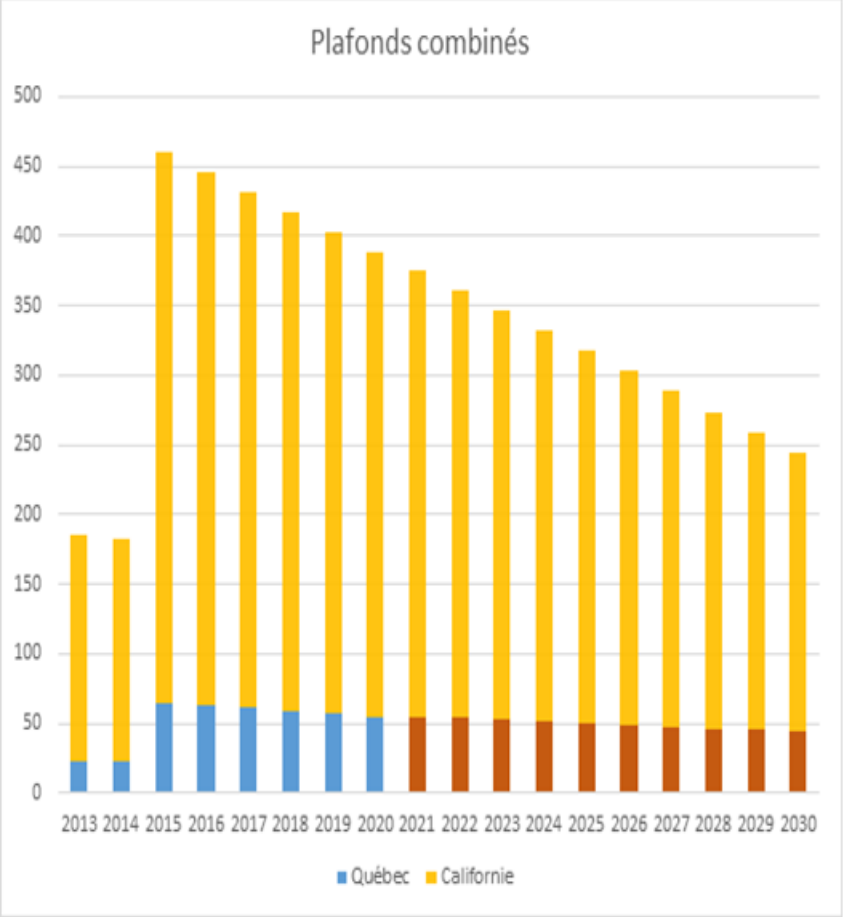

- Article 6 de l'Accord de Paris: les Parties
- Article 8 de l'entente de liaison: les partenaires de la WCI
- Mêmes principes:
  - Éviter le double comptage
  - Transparence
  - Ajustements correspondants

Votre gouvernement

Québec

Une unité d'émission = une tonne de GES

- Une unité d'émission représente l'autorisation d'émettre une tonne de GES dans l'atmosphère

- Les plafonds d'émission représentent la quantité maximale d'unités d'émission qui être mise en circulation dans le marché ce qui limite la quantité de GES qui peut être émise dans l'atmosphère par l'ensemble des émetteurs
- **Aucun plafond n'est directement imposé à un émetteur**
- Autres droits d'émission: crédits pour réduction hâtive et crédits compensatoires

3. Distribution des droits d’émission

Votre gouvernement

Québec

Allocation gratuite d'unités d'émission

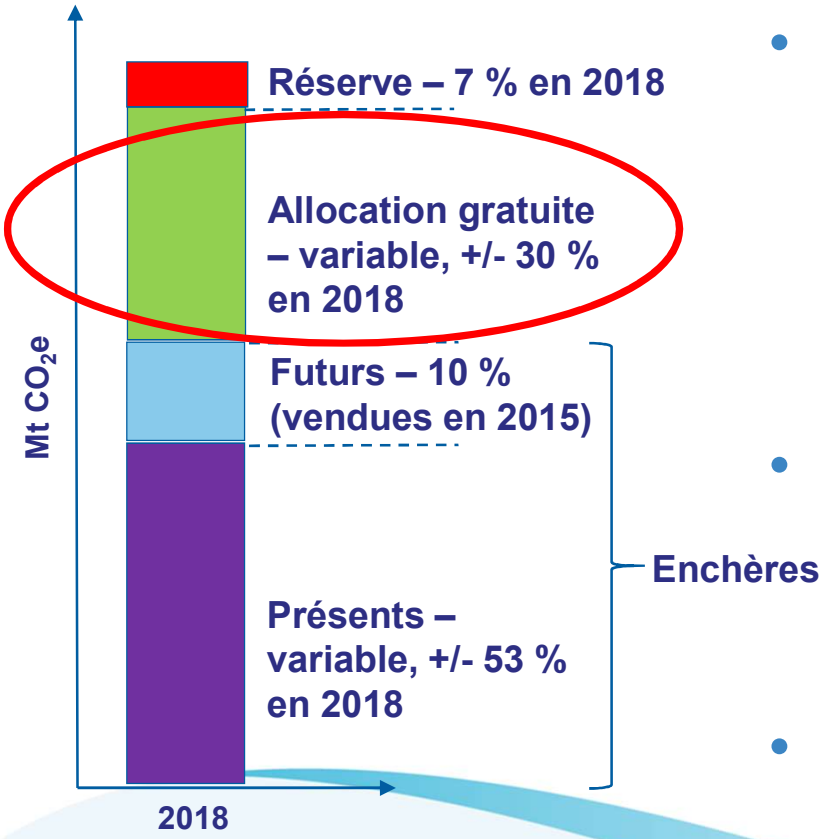

- But: limiter les « fuites carbone »
- Aux émetteurs industriels exposés à la concurrence internationale (« *price taker* »)
  - Les distributeurs de carburants n'y ont pas droit (« *price maker* »)
- Taux d'unité gratuite établit par produit standardisé (unité étalon)
  - Diminution annuelle du taux unitaire
- Règles d'allocation gratuite en développement pour 2024-2030

Votre gouvernement

Québec

Ventes aux enchères

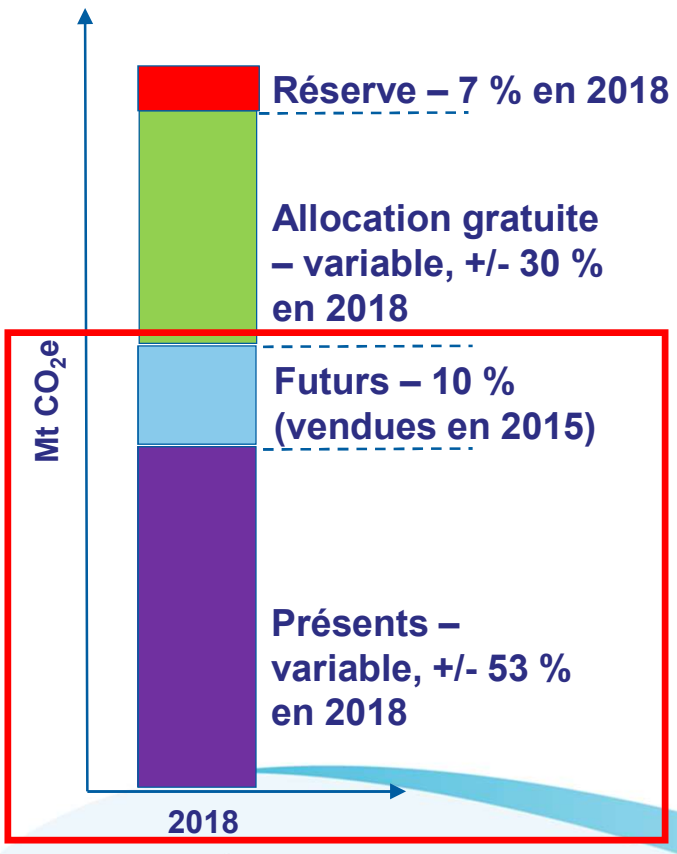

- Quatre ventes par année:
  - ventes distinctes d'unités de millésime présent (année en cours) et de millésimes futur (année en cours +3 ans)
- Offre de millésime futur: 10% du plafond de l'année +3, divisé par 4 enchères
- Offre de millésime présent: plafond – réserve – futurs vendus – allocation gratuite, répartit également en 4 enchères

Votre gouvernement

Québec

Ventes de gré à gré du ministre

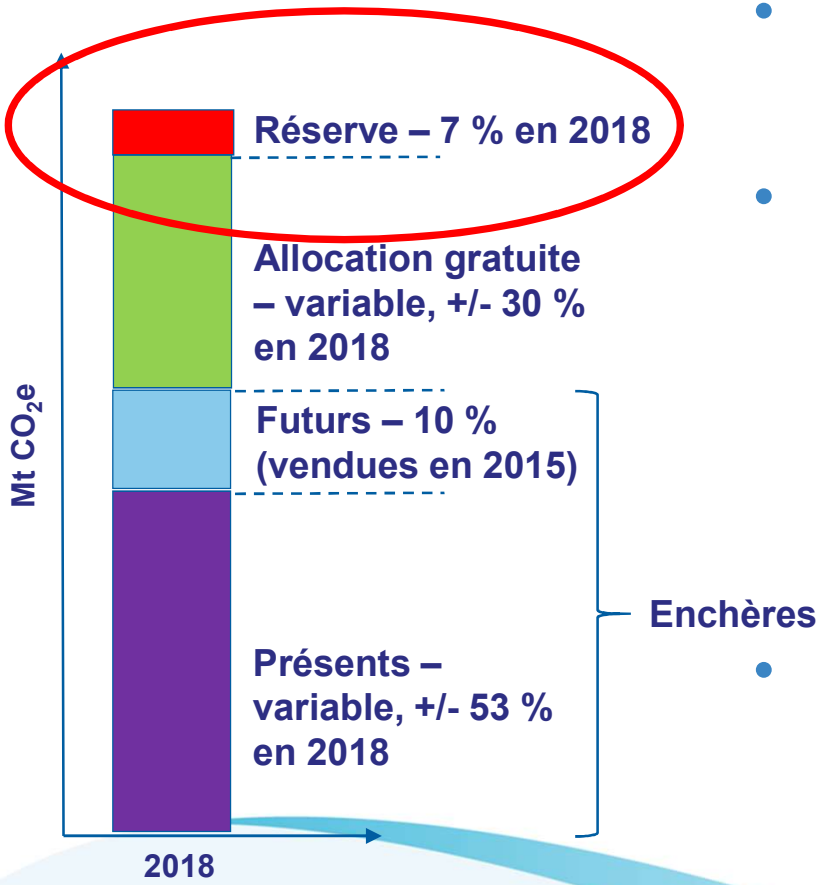

- But: mécanisme de contrôle des prix exclusif aux émetteurs
- Vente à des prix préétablit par règlement
  - Catégorie A: 60,79 $ en 2020
  - Catégorie B: 68,38 $ en 2020
  - Catégorie C: 75,97 $ en 2020
- Augmentation annuelle de 5 %, plus inflation

Crédits compensatoires

- Droit d'émettre une tonne de GES
- Distribués suite à la réalisation d'un projet de réduction des émissions des **secteurs non couverts** (ex.: agriculture, matières résiduelles, forêts) réalisé selon les **protocoles réglementaires**
- Utilisation limitée à 8 % de l'obligation de conformité (en Californie: 4 % de 2021-2023 et 6 % ensuite)
- Ne pas confondre avec les crédits volontaires

Crédits compensatoires

Protocoles actuels

1. Destruction du méthane capté d'une fosse à lisier
2. Destruction du méthane capté d'un lieu d'enfouissement
3. Destruction des substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) provenant de mousses isolantes ou utilisées en tant que réfrigérant d'appareils de réfrigération, de congélation et de climatisation
4. Destruction du méthane du système de dégazage des mines de charbon
5. Destruction du méthane de ventilation des mines de charbon souterraines

Protocoles possibles: en développement ou analyse

1. Biométhanisation ou compostage des matières organiques
2. Substitution de carburants dans le secteur du transport maritime
3. Amélioration des pratiques d'épandage des fertilisants agricoles
4. Boisement et reboisement en terres publiques
5. Boisement et reboisement en terres privées
6. Conversion de systèmes de réfrigération

Autres moyens de se procurer des unités d'émissions

- Marché secondaire
  - Transactions de gré à gré: entre émetteurs et participants exclusivement dans le système de suivi des droits d'émission (CITSS)
  - Produits dérivés: options et contrats à terme à l'extérieur de CITSS mais livraison du sous-jacent exclusivement dans CITSS
    - Principale bourse: Intercontinental Exchange - California Carbon Allowances (CCA)

      https://www.theice.com/products/Futures-Options/US-Environmental?filter=california

Posted November 25, 2020

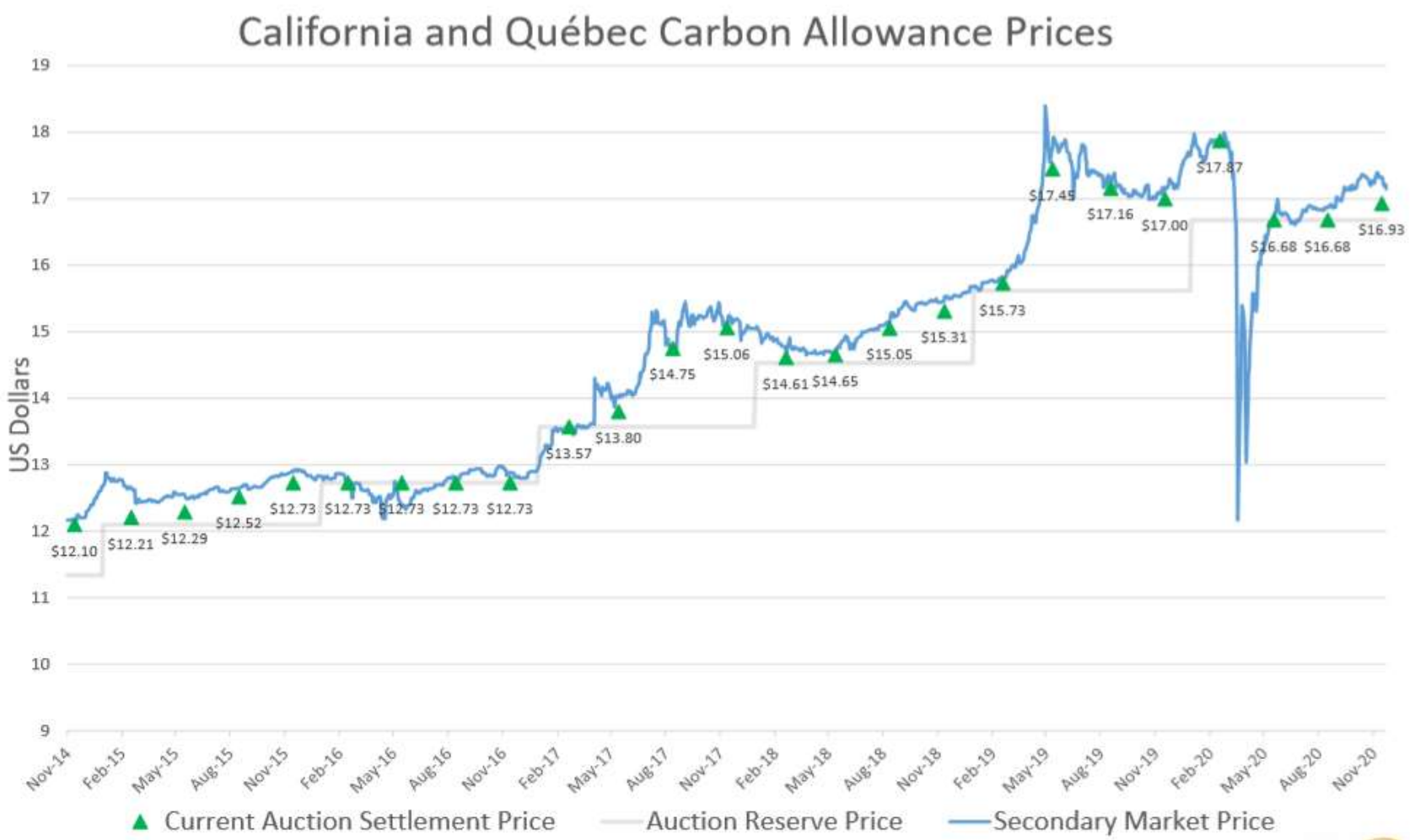

Notes:

1. California and Québec held their first joint auction in November 2014.
2. Current Auction Settlement Price is the price at which current vintage allowances sold at auction.
3. Auction Reserve Price is the minimum price at which allowances can be sold at auction.
4. Secondary Market Prices are a composite of commodity exchange futures contract prices for near month delivery and a survey of OTC brokered transactions for California Carbon Allowances. Secondary market prices are provided with permission of Argus Media Inc.
5. Secondary Market Price data drawn on November 25, 2020.

CALIFORNIA AIR RESOURCES BOARD

Questions

Stéphane Legros, *BAA, M. Env.*
Coordonnateur, équipe supervision du marché, stratégies et développement
stephane.legros@environnement.gouv.qc.ca
Tel: (418) 521-3868, poste 7652

Votre gouvernement

Québec